



L'Agora du Conseil



Commission
scolaire
de Montréal

Volume 6, numéro 5 – Décembre 2013

L'Agora du Conseil est une publication mensuelle du Secrétariat général qui présente les principaux dossiers traités par le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal.

Les dossiers dont il est question ci-dessous ont été traités à la séance ordinaire du 18 décembre 2013, qui s'est tenue au centre administratif de la Commission scolaire.

- **Plan triennal de répartition et de destination des immeubles scolaires 2014-2017**

Le Conseil des commissaires a approuvé la version définitive du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles scolaires 2014-2017 de la CSDM. Ce plan a été établi après consultation des diverses instances concernées (Comité des parents de la CSDM, Ville de Montréal, conseils d'établissement touchés par une modification ou une révocation de l'acte d'établissement, communautés locales, etc.) et dans un souci de favoriser le maintien, voire le resserrement du tissu urbain et une cohésion sociale susceptible de contrer l'exode des familles. Il tient compte des préoccupations de conservation environnementale et patrimoniale; de la baisse des rapports élèves-enseignant au primaire, des prévisions du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en ce qui concerne la hausse de la population scolaire de la CSDM et des travaux importants de rénovation, d'agrandissement et de construction liés aux dossiers des capacités d'accueil, de l'entretien ou du Programme de qualité de l'air intérieur. Ce plan triennal représente un moyen de favoriser la réalisation de la mission éducative de la CSDM.

- **Charte de la laïcité**

En vue de s'inscrire à la consultation générale portant sur le *Projet de loi no°60 : Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement*, les commissaires ont déposé un mémoire. Mme Harel-Bourdon, présidente de la CSDM, rappelle que les parents et les employés sont divisés par rapport à ce projet de loi. Par conséquent, le mémoire qui sera déposé en commission parlementaire n'a pas pour but de se prononcer pour ou contre le projet de loi, mais vise plutôt à faire des recommandations dans le but de favoriser un environnement respectueux et ouvert à la différence. La liste des recommandations est au nombre de sept, en voici quelques-unes :

- que l'article 2 du projet de loi 60 soit modifié pour faire en sorte d'étendre au secteur de l'enseignement privé subventionné les dispositions de la future charte;
- que, si l'article 5 du projet de loi 60 est adopté, le législateur clarifie les obligations des commissions scolaires en matière d'embauche et de gestion du personnel, de traitement des situations problématiques et de gradation des sanctions en cas de non-respect de la charte;
- que tous les frais liés à l'entrée en vigueur et à l'application de cette nouvelle loi, de même que tous les frais liés à d'éventuelles poursuites judiciaires, soient entièrement pris en charge par le gouvernement du Québec.
- de modifier les articles 15 et 16 du projet de loi de manière à assurer, dans tout le réseau des organismes financés par l'État, la plus grande uniformité dans la gestion des demandes d'accommodement pour des motifs religieux.

Le mémoire peut être consulté sur le site Web de la CSDM à l'adresse www.csdm.qc.ca.

- **Audiences – école Lambert-Closse – volet alternatif**

À la suite d'une demande de la part d'un groupe de parents de mettre en place un projet alternatif « l'école des possibles » en cohabitation avec l'école Lambert-Closse, les commissaires ont entendu une représentante de l'organisme de participation des parents (OPP) qui est venue faire part des réserves des parents de l'OPP à l'endroit de cette cohabitation. Par la suite, un groupe de parents ayant élaboré le projet de « l'école des possibles » sont venus présenter les bénéfices de ce projet d'école alternative.

À la suite des deux présentations, Mme Harel-Bourdon a précisé que la CSDM travaille à répondre aux besoins des élèves et des parents. La CSDM doit voir comment répondre aux besoins des parents qui veulent s'investir dans l'éducation de leurs enfants tout en s'assurant du bien commun.

D'autres rencontres doivent avoir lieu et un groupe de travail réunissant les acteurs de la communauté de l'école a été créé.

- **Offre de services alimentaires**

Le comité de travail sur l'offre alimentaire a déposé un rapport qui fait état d'un échéancier des travaux qui s'échelonneront jusqu'en mars 2015. L'objectif poursuivi par ce comité est d'avoir une offre alimentaire mieux adaptée aux besoins des usagers.

- **Deux sculptures sur le terrain de l'école Pierre-Dupuy**

La Commission scolaire de Montréal et la Ville de Montréal ont signé une entente d'utilisation d'une portion de terrain de l'école Pierre-Dupuy pour le projet « Trait d'union ». La portion de terrain servira à exposer deux œuvres d'art (un banc et une sculpture) de l'artiste Glen LeMesurier du Mile-End. Ce dernier se spécialise dans la confection de sculptures à partir de matériaux industriels recyclés principalement composés de métaux.

Nominations

Nominations à un poste de direction

- **Pierre Simard** a été nommé directeur à l'école **Évangéline** à compter du 6 janvier 2014.
- **Pascal Gallant** a été nommé directeur à l'école **de l'Étincelle** à compter du 6 janvier 2014.
- **Fabienne Groslier-Cauché** a été nommée, de façon **temporaire**, directrice de l'école **St-Pierre-Claver** à compter du 1^{er} janvier 2014.
- **Daniel Tousignant** a été nommé, de façon **temporaire**, directeur au centre **Tétreautville** à compter du 6 janvier 2014.
- **Sylvie Mimeault** a été nommée, de façon **temporaire**, directrice à l'école **Le Plateau** à compter du 1^{er} janvier 2014.
- **Isabelle Ouellette** a été nommée, de façon **temporaire**, directrice à l'école **Ahuntsic** à compter du 1^{er} janvier 2014.

Nominations à un poste de direction adjointe

- **Pierre Chagnon** a été nommé directeur adjoint à l'**École des métiers de l'informatique, du commerce et de l'administration de Montréal** à compter du 6 janvier 2014.
- **Tania Genzardi** a été nommée directrice adjointe à l'école **des Cinq-Continents** à compter du 6 janvier 2014.
- **Marthine Michaud** a été nommée directrice adjointe à l'**École des métiers des Faubourgs-de-Montréal** à compter du 6 janvier 2014.
- **Caroline Claveau** a été nommée directrice adjointe à l'école **Louis-Joseph-Papineau** à compter du 6 janvier 2014.

- **Stéphanie Brunet** a été nommée, de façon **temporaire**, directrice adjointe à l'école **Lucien-Pagé** à compter du 6 janvier 2014.
- **Maryse Nadeau** a été nommée, de façon **temporaire**, directrice adjointe au centre **Champagnat** à compter du 6 janvier 2014.
- **Stéphane Rochefort** a été nommé, de façon **temporaire**, directeur adjoint à l'école **Camille-Laurin** à compter du 6 janvier 2014.
- **Fatiha Djebbar** a été nommée de façon **temporaire**, directrice adjointe à l'école **Saint-Luc** à compter du 1^{er} janvier 2014.

Le Conseil des commissaires leur souhaite tout le succès possible dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions.

Source : Secrétariat général

Pour nous faire part de vos questions ou de vos commentaires, vous pouvez nous écrire à secg@csgm.qc.ca ou nous appeler au 514 596-6012.

090009
Conception visuelle : Service des communications